



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

## Transmission ou reprise d'une entreprise

Vérfié le 09 novembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Lorsqu'un entrepreneur veut transmettre son entreprise ou en reprendre une, il doit effectuer plusieurs formalités. Les biens du patrimoine d'affectation d'une EIRL peuvent être transmis intégralement ou séparément.

La transmission diffère selon le statut de la personne qui reçoit le patrimoine :

- lors d'une cession à une personne physique, le patrimoine d'affectation est **repris** par l'acheteur ;
- lors d'une cession à une personne morale, le patrimoine d'affectation est **transmis** mais l'affectation n'est pas maintenue.

Dans le cas où les biens sont transmis séparément, sont appliquées les règles spécifiques à la nature de chaque bien : fonds de commerce, droit au bail, etc.

Par ailleurs, en cas de [difficultés de l'entreprise \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31204\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31204), l'entrepreneur ayant opté pour le statut de l'EIRL peut bénéficier : des procédures propres aux difficultés des entreprises ([prévention \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22321\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22321), [mandat ad hoc \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22290\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22290), [conciliation \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22295\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22295), [sauvegarde \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22311\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22311), [redressement judiciaire \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22314\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22314) et [liquidation judiciaire \(https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22330\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22330)), pour son activité professionnelle, de la procédure de surendettement des particuliers concernant le patrimoine personnel.

Toutes les informations pratiques pour trouver des entreprises à reprendre, financer et négocier une reprise.

- > Transentreprise, base d'annonces interrégionale des CCI et CMA (https://www.transentreprise.com/) *CCI France*
- > Artisans : cédez ou reprenez une entreprise facilement, grâce à la Bourse nationale pour entreprendre dans l'artisanat (https://www.economie.gouv.fr/entreprises/artisans-cession-reprise-entreprise-bourse) *Ministère chargé de l'économie*
- > Bourse nationale des créateurs, des repreneurs, des cédants pour entreprendre dans l'artisanat (https://entreprendre.artisanat.fr) *Ministère chargé de l'économie*
- > Tout savoir sur l'EIRL (https://www.afecreation.fr/pid11669/l-eirl.html) *Bpifrance Création*
- > Guide pratique de la reprise (commerce, artisan, hôtel ou service) (https://www.transentreprise.com/outils/guidereprise) *CCI France*
- > Comment trouver une entreprise à reprendre ? (https://www.afecreation.fr/index.php?pid=545) *Bpifrance Création*
- > Liste des intermédiaires qui proposent des entreprises à reprendre (https://www.afecreation.fr/index.php?pid=819) *Bpifrance Création*
- > Comment financer la reprise d'une entreprise ? (https://www.afecreation.fr/index.php?pid=921) *Bpifrance Création*
- > Reprendre une entreprise étape par étape (https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/reprendre-entreprise-etape-etape) *Bpifrance Création*
- > Quels documents demander au cédant lors d'une reprise pour un diagnostic? (https://www.afecreation.fr/pid10803/documents-necessaires-tpe.html) *Bpifrance Création*
- > Comment diagnostiquer une entreprise à reprendre ? (https://www.afecreation.fr/pid10750/diagnostiquer-l-entreprise.html) *Bpifrance Création*
- > Guide de l'évaluation des entreprises et des titres de sociétés [application/pdf - 456.0 KB] (https://www.impots.gouv.fr/portail/node/4970) *Ministère chargé des finances*
- > Comment négocier la reprise ? (https://www.afecreation.fr/pid534/6-negocier-et-conclure.html) *Bpifrance Création*
- > Promesse de vente d'un fonds de commerce (http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/transmission-entreprise/vente-du-fonds/vendeur/pourquoi-conclure-promesse-vente-fonds-commerce) *Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France*

- [Portail de la publicité légale des entreprises \(PPE\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R31457) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R31457)  
Service en ligne
- [Transentreprise : mise en relation cédants/repreneurs d'entreprises](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13776) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13776)  
Service en ligne
- [Offres de cession et de reprise d'entreprises](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17601) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17601)  
Service en ligne
- [Transentreprise : achat ou reprise d'entreprise](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13730) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13730)  
Service en ligne
- [Bourse nationale de la transmission d'entreprise](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R15587) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R15587)  
Service en ligne
- [Annonces de cession-reprise dans le secteur de l'automobile](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R18259) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R18259)  
Service en ligne
- [Immatriculation au registre du commerce et des sociétés \(RCS\)](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13775) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13775)  
Service en ligne
- [Répertoire des aides publiques aux entreprises](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R18133) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R18133)  
Service en ligne
- [Information sur les aides aux entreprises](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R48544) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R48544)  
Service en ligne
- [Déclaration des plus ou moins-values de cessions de titres d'un dirigeant d'une PME européenne](https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R36857) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R36857)  
Formulaire

## Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

## Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

## Nos partenaires



[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0